



THE RELIGION AND DIVERSITY PROJECT

Réguler le religieux – Soumission d’articles d’étudiants gradués

Le Projet : Religion et diversité (www.religionanddiversity.ca) a lancé une revue électronique pour les étudiants gradués intitulée : *Réguler le religieux*. Le but de cette revue est de recueillir et rendre accessible des articles originaux, bien écrits et structurés, et portant sur des sujets reliés à la régulation du religieux. Pour accéder et lire les numéros déjà parus, n’hésitez pas à visiter la page web de la revue : <http://religionanddiversity.ca/en/projects-and-results/e-journal/>

Veillez trouver les directives de soumission ici-bas.

Directives de soumission

- Les articles sont acceptés de manière continue.
- Les articles d’étudiants gradués doivent être recommandés par un professeur/chargé de cours afin d’être considérés pour inclusion dans la revue. Veuillez noter que seuls les articles recommandés seront évalués.
- Les professeurs/chargés de cours peuvent recommander un article par courriel à Amélie Barras : ejournal@religiondiversity.ca.
- Les étudiants doivent être informés que leur article a été recommandé pour inclusion dans la revue *Réguler le religieux*.
- Les articles peuvent être soumis par un professeur/chargé de cours ou un étudiant gradué à Amélie Barras : ejournal@religiondiversity.ca.
- Les articles doivent être inédits (ne pas avoir été déjà publiés ou être en cours d’évaluation dans une autre revue).
- Nous acceptons des articles en français et en anglais.

Suite à la réception d’articles, les étudiants recevront des directives additionnelles concernant la procédure d’évaluation, la présentation de l’article, le format, etc. Lorsqu’un article est sélectionné, l’étudiant sera notifié et sa permission sera obtenue avant la publication.

Pour de plus amples informations concernant la revue *Réguler le religieux* ou pour obtenir des clarifications concernant le processus de soumission, veuillez communiquer avec Amélie Barras : ejournal@religionanddiversity.ca

Note : Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine